

Sainte-Anastasie sur Issole



St Just à l'honneur ... et à table.

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN / JUILLET 2011

N°247

LE MOT DU MAIRE

Si vous êtes à Ste-Anastasie cet été et que peut-être même vous désiriez y rester, sachez que l'on ne vous demandera pas de titre de séjour.

Vous êtes en effet ici en Provence à mi-chemin entre le Pays de Pagnol et celui de Giono en un lieu contrasté qui au cours des siècles a été parcouru par de multiples « voyageurs » qui tour à tour, l'ont ravagé, cultivé, rebâti et enrichi.

Rien ne s'oppose donc à ce que durant votre séjour vous soyez de vrais sainte-anastasiens amoureux de leur village et de son cadre naturel de soleil, d'eau et de verdure.

Cet été nous vous offrirons cela ainsi que quelques festivités qui pourront vous distraire mais qui ne devraient pas trop perturber votre soif légitime de quiétude. Toutefois nous ne reconduirons pas cette année l'arrêté municipal des années précédentes interdisant le chant des cigales durant la sieste.

Enfin, nous vous recommandons de vous protéger efficacement des ardeurs du soleil, d'être prudents dans l'usage du feu et de ne pas oublier de consommer quelques produits locaux dont, avec modération, nos excellents vins de Provence.

Pour conclure, oublions cette galéjade de titre de séjour qui, si elle était mal comprise, pourrait alors être mal interprétée... ce qui serait fâcheux !

Bonnes vacances à Sainte-Anastasie.

Jean-Pierre MORIN

E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS LOCALES

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H à 12H
et le Mercredi de 13H30 à 16H30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi
de 9H à 12H et le Mercredi de 14H à 17H

Tél : 04.94.72.27.40

DECHETTERIE DU SIVED

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8H30 à 12H
et de 14H à 17H, le Samedi de 9H à 12H

Fermé Dimanche et Mardi Tél : 06.07.31.02.27

Accès aux déchetteries de Brignoles, Tourves,
La Celle, Le Val et La Roquebrussanne

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Prochain ramassage des "monstres"

Les Mardis 19 et 26 juillet 2011

et 23 et 30 août 2011

(se faire inscrire en Mairie au préalable)

ASSOCIATIONS

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

STE-ANASTASIE "La Boutiques" au fond de la
Place des Ferrages. Vente ou dépose d'objets divers

Ouvert le mercredi de 14H à 18H et le samedi
de 9H30 à 11h30

Tél : 04.94.72.29.50

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège social : 83136 Méounes les Montrieux

Pour le canton Madame Isabelle GARCIA

Tél : 04.94.33.97.51 La prochaine permanence

aura lieu le vendredi 8 et 22 juillet 2011

en Mairie de 14H à 16H

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Aide à domicile, retraités, malades, infirmes

(aide-ménagère) Tél : 04.94.92.27.08

Permanence en Mairie le 1er jeudi de chaque
mois de 11H à 12H

DIVERS

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne
de Justice, 4 avenue Foch Brignoles, Reprise des
rendez-vous à partir de septembre 2011

Pour renseignements ou rendez-vous Tél au
04.98.05.93.81

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés

Tél : 0820.200.189 Permanence : Brignoles

Cité Administrative, Rue des Déportés

Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

CAMION VENTE

Les prochains passages auront lieu
le 12/07 et le 23/08 2011 dans la matinée

Le CENTRE d'INFORMATION et de
RECRUTEMENT des FORCES ARMÉES
(CIRFA)

Vous propose des permanences suivantes :

A Brignoles : Bureau Info Jeunesse

(Tél : 04.98.05.12.69)

-Reprise des permanences début septembre

A Garéoult : Bureau Info Jeunesse

(Tél : 04.94.80.94.90)

-Reprise des permanences début septembre

NUMEROS UTILES



MAIRIE

- Accueil : 04.94.69.64.40

- Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

- Service cantine : 04.94.69.64.10

Fax : 04.94.69.64.41

POLICE MUNICIPALE

Numéro 06.08.80.45.82

- M. DUCHEMIN 5^e Adjoint (Urbanisme) :

04.94.69.64.45 reçoit le mardi et le jeudi
de 9H à 11H30

- Mme BRETON 1^{er} Adjoint (Action Sociale) :

04.94.69.64.47 reçoit le lundi, jeudi et vendredi
de 9H à 12H, mercredi de 14H à 16H30

GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE DE LA ROQUEBRUSSANNE

Le 17 uniquement pour les urgences

Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y
compris les simples contacts ou demandes de
renseignements

URGENCES Pompiers : 18, Samu : 15

PHARMACIE DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence :
32 37

DÉPANNAGE

E.D.F. : 0810 333 083 Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous
pouvez venir en Mairie où un téléphone sera mis
à votre disposition pour contacter France Télécom
FOURRIÈRE MUNICIPALE CONVENTIONNÉE
"IDENTITE CANINE" à Garéoult :

04.94.04.89.99

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Au 1^{er} étage du Tribunal d'Instance 4 avenue

du Maréchal Foch à Brignoles, les jours
d'audience sur rendez-vous au 04.98.05.93.81

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec
l'assistante sociale : 04.83.95.42.30

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile dont la mission
est d'assurer aux personnes dépendantes un
soutien adapté (retraités) : 04.94.69.44.86

CHRONIQUE MUNICIPALE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15 JUIN 2011

* N°11/22 : Création d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe à compter du 01.09.2011

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif de 2ème classe à temps complet pour les services administratifs.

* N°11/23 : Création d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe à compter du 01.09.2011

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif de 2ème classe à temps non complet pour assurer le service de l'Agence Postale Communale.

* N°11/24 : Création d'un poste d'Attaché Administratif Principal à compter du 01.09.2011

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'attaché administratif principal à temps complet.

* Ces créations de postes n'impliquent aucunes nouvelles embauches

N°11/25 : Décision modificative n°1 du budget communal

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modifications apportées au budget communal 2011 :

Fonctionnement :

6062 Fournitures non stockées	+ 100 €
60621 Combustibles	+ 2 000 €
6135 Locations mobilières	+ 2 000 €
6413 Personnel non titulaire	+ 30 000 €
022 Dépenses imprévues fonctionnement	- 34 100 €

Investissement :

1641 Emprunts en unités monétaires	+ 100 €
Opération 42 : Fourniture et pose baies vitrées	
2313 Immos en cours de construction	- 100 €
Opération 40 : Construction restaurant scolaire	
2313 Immos en cours de construction	+ 30 000 €
Opération 23 : Acquisitions foncières	
2111 Terrain nu	- 30 000 €

N°11/26 : Indemnité représentative de logement des instituteurs 2010

Sur proposition du Conseil Départemental de l'Education Nationale, le Conseil Municipal émet un avis favorable afin de porter l'indemnité de logement pour 2010 à 3 294.18 €

N°11/27 : Demande de subvention au Conseil Général du Var

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de solliciter du Conseil Général une subvention au taux de 70 % pour :

- Tranche complémentaire d'un restaurant scolaire 119 946.13 € HT
- Ravalement de façade de la Mairie 28 288.00 € HT
- Acquisition de terrain « Les Treilles » 35 000.00 € HT

N°11/28 : Subventions aux associations

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, décide d'accorder une subvention aux organismes suivants :

- A.S.L Boucles de l'Issole	1 500 €
- Anciens Combattants de l'Issole et de ses environs	305 €
- Association Arts'Tasie	500 €
- Association Bouliste	610 €
- Club de Badminton	438 €
- Centre Musical du Val d'Issole	1 425 €
- Chorale « Chant et Amitié »	500 €
- Club de Judo	570 €
- Comité des Fêtes	8 000 €
- Engagés et Anciens combattants de Ste-Anastasia	305 €
- Football Club de Ste-Anastasia	1 330 €
- Gym Danse Tasie	400 €
- Association des majorettes « Les Onix »	400 €
- Médailleurs Militaires	305 €
- Les Randonneurs de Ste-Anastasia	400 €
- Association Roller Zen	607 €
- Club « Saloon Country Dance »	450 €
- Secours Populaire Français	305 €
- Société de chasse	305 €
- Souvenir Français	305 €
- Tennis Club de Ste-Anastasia	1 100 €
- Vol Libre	305 €
- Club de Volley-Ball	450 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers du Var	153 €
- Association des Jeunes Pompiers de Garéoult	305 €
- Association Sportive du Collège de Rocbaron	150 €
- Association de la Saint Hubert	350 €
- Familles rurales	200 €
- Les Varois Vers les Autres	200€
- Anciens Maires et Adjointes du Var.	
ADAMA Draguignan	150 €

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU 15 JUIN 2011 - suite**

N°11/29 : Annulation de titre

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à l'annulation d'un titre de perception d'un montant de 159.50 €

N°11/30 : Emprunt au Crédit Agricole

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de contracter un prêt de 200 000 € au Crédit Agricole destiné à la construction du restaurant scolaire et à l'acquisition de terrain.

N°11/31 : Compte-rendu annuel de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Examen du bilan du délégataire (SEERC-Eaux de Provence) Année 2010.

Le compte-rendu annuel 2010 de la gestion de l'eau et de l'assainissement établi par la SEERC est adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

N°11/32 : Adoption des nouveaux statuts du S.I.V.U. du Train de Tourisme Carnoules / Brignoles / Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les nouveaux statuts du S.I.V.U. du Train de Tourisme Carnoules / Brignoles / Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

N°11/33 : Subvention à l'association du Personnel

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder, comme chaque année, une subvention à l'association du personnel communal d'un montant de 4 000 €.

N°11/34 : Subvention au CCAS

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder, comme chaque année, une subvention au CCAS d'un montant de 12 000 €.

N°11/35 : Subvention à la soirée du vin rosé

Suite à la proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 500 € à la soirée du vin rosé.

N°11/36 : Adhésion à la plateforme Var Initiative

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire, décide à l'unanimité d'adhérer à la plateforme « Var Initiative »

N°11/37 : Modification de la nature de vote du budget 2011

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire sur la modification de la nature du vote du budget 2011, au lieu d'un vote en section d'investissement, celui-ci doit être voté au niveau du chapitre « opérations d'équipement ». Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de changer la nature du vote du budget 2011.

N°11/38 : Schéma directeur d'alimentation en eau potable

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire sur la nécessité dans le cadre du PLU de procéder à une étude sur l'approvisionnement en eau potable de la Commune pour les 10 ans à venir, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette décision et autorise le Maire à lancer cette démarche.

L'élagage d'office des abords des voies communales est désormais possible

Jusqu'à présent, le maire ne pouvait faire procéder d'office, aux frais des propriétaires, à l'élagage des plantations privées riveraines des voies publiques que pour les chemins ruraux (article D.161.24 du code rural).

Désormais, l'article 78 de la loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit du 17 mai 2011 (JO du 18/05/2011) permet l'élagage d'office des abords des voies communales, comme pour les chemins ruraux. Ainsi, le maire peut mettre en demeure les propriétaires négligents et, si rien n'est fait, engager, à leur charge, les travaux nécessaires (nouvel article L.2212.2.1 du code général des collectivités territoriales).

Une disposition très attendue des maires, afin d'élaguer les plantations empiétant sur les voies communales et menaçant la sécurité des passages.



ARBORETUM

A la suite de dégradations importantes dans l'arboretum, son accès est temporairement interdit au public par arrêté municipal en date du 21 juin 2011.



TRAVAUX DU MOIS

Débroussaillage et tontes stade, chemins et espaces verts
Gare : peinture des volets
Centre aéré : préparation
Salle polyvalente : plomberie
Arboretum : restauration après actes de vandalisme

QUALITE DE L'EAU DE BOISSON

Analyses du 23/05/2011 et 26/05/2011 de l'Agence Régionale de Santé.

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.





PLAN CANICULE

Comme chaque année il est bon de rappeler aux personnes seules et âgées (+ de 65ans) les plus vulnérables du fait de leur isolement de se faire connaître, par tout moyen, auprès du CCAS, afin d'être inscrites sur un registre destiné à assurer un suivi efficace en cas de canicule. Les informations figurant sur ce registre ont un caractère strictement confidentiel. Seules les personnes du CCAS nommément désignées sont habilitées à enregistrer ces informations.

N'hésitez pas à contacter le CCAS - Mme BRETON - au 04 94 69 64 47
Notez également les numéros d'urgence :

Centre médical 04 98 05 21 21
SAMU 15
POMPIERS 18

MISE EN SERVICE DU NOUVEAU SELF SERVICE AUX ECOLES

Le lundi 6 juin 2011, les élèves des écoles maternelle et primaire ont pris leur déjeuner dans la superbe salle du nouveau restaurant scolaire.

Pour les petits de l'école maternelle, le service à table est maintenu. Par contre, les plus grands étaient tout excités de remplir leur plateau au fur et à mesure de leur passage devant les « banques ».



MISSION LOCALE



Les rendez-vous à ne pas manquer :

Vie pratique - **Recherche d'emploi** - chaque mardi et vendredi matin à Brignoles et le jeudi 28 juillet de 14h à 17h au BIJ de Garéoult.

Préparation à l'entretien d'embauche : jeudi 21 juillet de 14h à 17h au BIJ de Garéoult, mardi 26 juillet de 14h à 17h à la Mission Locale de Brignoles.

Simulation d'entretien d'embauche : jeudi 28 juillet de 14h à 17h au BIJ de Garéoult

Renseignements et inscriptions -
antenne de Brignoles 04 94 59 03 40

DON DU SECOURS POPULAIRE

L'action caritative du Secours Populaire de Ste-Anastasie est bien connue et fortement appréciée dans le village et même au-delà de ses frontières. Mais le plus remarquable c'est ce qui est fait au profit des enfants.

Deux chèques de 250€ viennent d'être remis l'un au CCAS de Ste-Anastasie et l'autre à l'ODEL/VAR afin de soutenir les enfants qui vont fréquenter le Centre Aéré du village pendant les vacances scolaires. Un grand merci à tous les membres du Secours Populaire.

MICRO CRECHE

La réception des locaux de la micro-crèche étant faite, l'ouverture de cette structure reste fixée en septembre.

Gérée par l'ODEL/VAR, la micro-crèche accueillera les enfants de Ste-Anastasie de 3 mois à 3 ans.

Le taux horaire appliqué tiendra compte du quotient familial, ainsi les taux horaires varieront de 0.35€ à 2.60€ avec un taux horaire moyen de 1.50€.

Les préinscriptions effectuées au mois de mai auprès de la représentante de l'ODELVAR ont été retenues et la micro-crèche atteindra, sous peu le seuil autorisé.

Aussi, si des besoins nouveaux apparaissent faites-vous connaître rapidement auprès de la mairie qui transmettra les nouveaux besoins à l'ODEL/VAR.



INFO RETRAITE

La réforme des retraites est entrée en vigueur depuis le 1 juillet 2011.

Afin de répondre à toutes les questions que se posent nombre de français le guide « Ma retraite mode d'emploi » est consultable sur le site :

www.retraites.gouv.fr

**MA
RETRAITE**

GUIDE MODE D'EMPLOI

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

ÉDITION 2011

LA VIE ASSOCIATIVE



CLUB DES CIGALES

Afin de présenter ses dernières nouveautés artisanales, le Club sera présent lors du marché nocturne de « la Provençou dou tèm passa » le samedi 6 août, parking des Ferrages de 17h à 22h.

Enfin, nous aurons l'occasion de présenter toutes les activités du Club le samedi 3 septembre, salle polyvalente lors du Forum des Associations.

D'ores et déjà reprenez la date du 8 octobre 2011, pour l'Assemblée Générale, salle polyvalente.

Passez un bel été ensoleillé, Bonnes vacances à toutes et à tous.
RM BRETON

ERRATUM DATE INSCRIPTION ECOLE DE MUSIQUE

Dans le bulletin du mois précédent, une erreur s'est glissée dans la date des inscriptions pour les nouveaux élèves. Au lieu du 7 septembre, lire 14 septembre. Les heures sont inchangées.

Remerciement à tous les bénévoles qui ont aidés le 19 juin pour le méchoui.

Le Président Jean-Jacques
GUIGNIER

FOOTBALL CLUB

L'assemblée générale du Football Club de Sainte-Anastase s'est tenue à son club house le vendredi 24 juin 2011. La plupart des parents de la trentaine d'enfants licenciés étaient présents. Le président, Olivier HOFFMANN, a lors de son rapport moral, exprimé sa satisfaction, tant sur les résultats sportifs obtenus par l'équipe des débutants et celle des U10, que sur le sérieux et l'enthousiasme des enfants tout au long de l'année, grâce à leurs entraîneurs et à la présence des parents.

Pour la saison prochaine, le club devrait engager 1 ou 2 équipes de débutants et une équipe d'U11 au championnat.



L'assemblée s'est clôturée, dans une ambiance conviviale, autour d'un apéritif dînatoire et un match en nocturne où les enfants et leurs parents ont joué ensemble.

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire votre enfant pour la saison prochaine dès 4 ans jusqu'à 11 ans. Pour tous renseignements, contactez le Président au 06.13.57.62.18

Site internet : www.fcsainte-anastase.fr
Le bureau



CLUB DANSE TASIE 10 ANS | QUELLE BELLE FETE

Et oui, LE CLUB DE DANSE TASIE a joyeusement soufflé ses 10 bougies en compagnie de tous ses adhérents, le professeur de danse CAROLINE THEVENET, le Maire de Sainte-Anastase et quelques amis.

Une ambiance conviviale menée tout au long de la soirée par l'orchestre DO MAJEUR a permis à chacun de mettre à profit les enseignements de Caroline.

Les différents niveaux ont ainsi pu échanger leurs pas préférés comme le passo, le tango, le cha cha cha, sans oublier le rock !

Un succulent gâteau, préparé par TAHITI PACIFIC, accompagné d'une coupe de champagne, a clôturé ce repas exceptionnel.

Le club sera présent au forum des associations, le samedi 3 septembre 2011, afin de préparer sa rentrée et inscrire les nouveaux adhérents qui rejoindront les autres niveaux. N'hésitez pas à entrer dans la danse !

Pour tous renseignements YOLANDE :
04 94 72 29 81



SAINTE-ANASTASIE VOLLEY BALL

Actualité volley mai 2011

Le 15 mai 2011, les anciens membres du volley club Ciotaden ont invité tous les joueurs, joueuses et famille de l'association de volley-ball de Sainte-Anastase à passer la journée du côté de La Ciotat pour un match amical suivi d'un repas. Cette occasion a permis de clôturer la saison 2010-2011 pour le SAVB.

Une saison de compétition en FFVB (fédération française de volley-ball) pour l'association avec 2 équipes ayant fait une saison dans un championnat départemental détente relevé.

Quelques bons résultats, des participations aux divers tournois et rencontres amicales ont permis à l'association de poursuivre son chemin cette saison et de proposer aux joueurs un niveau de volley-ball de très bonne qualité.

La saison de compétition s'étale du mois d'octobre au mois de mai où les matches s'enchaînent le soir et en semaine. L'ambiance et la sympathie des équipes adverses est la réussite de ce championnat.

Venez alors rejoindre le SAVB, venez partager l'ambiance amicale et chaleureuse de cette association de Volley.

Deux créneaux horaires disponibles durant la saison afin de permettre aux adultes de jouer à leur niveau. Le lundi soir à partir de 20h30 et le mercredi à partir de 19h30.

Rendez-vous à la rentrée au gymnase de Sainte-Anastase ou au tournoi d'été du Pradet tous les vendredis soir à partir de fin juin. Pour les amateurs, contactez notre président Mr SCLAFANI Bernard.

Le président SCLAFANI Bernard

Le secrétaire HERMITTE Cyrille

LA VIE AU VILLAGE



La nature est ainsi faite :

- sécheresse dans le NORD de la France
- pluie dans le Var

Images saisissantes de l'orage qui s'est abattu sur le village dimanche 5 juin 2011 sans oublier le feu qui a endommagé une villa du quartier de Naple.



Mr NICOLAS
boucherie chevaline
informe les villageois de Ste-Anastasia qu'il sera tous les jeudis de 8h30 à 9h au parking des Ferrages.

TOUS A VOS AGENDAS !!!

Le forum des Associations de Ste-Anastasia se tiendra le Samedi 3 septembre 2011 à la Salle polyvalente de 14h à 18h.
Retenez dès à présent cette date.

AVIS DE CONCERT

Pierre LAURENT donnera un récital de piano à la salle polyvalente le vendredi 29 juillet à 21h
Au programme : Schubert, Chopin, Liszt

REUNION PLU



Vendredi 17 juin, réunion publique de concertation du PLU
- salle polyvalente -

Devant une salle attentive, en présence du Maire et des conseillers municipaux, le Cabinet d'Etudes Guilbert a présenté le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui préfigure le PLU. Le Maire a ensuite répondu aux questions des différents propriétaires des zones non susceptibles d'être constructibles. Les documents projetés sont consultables et un cahier d'observation est mis à la disposition du public à l'accueil de la Mairie.

TRANSPORTS SCOLAIRES - - Délivrance des cartes

Les cartes de transports scolaires seront délivrées en mairie à compter du 24 AOUT 2011
Prix 100 € (tarif forfaitaire pour l'année scolaire). Se munir de deux photos d'identité.



GARDERIE SCOLAIRE - - Inscriptions année 2011-2012

La garderie scolaire fonctionne dans les conditions suivantes :

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
- Matin : de 7H30 à 8H30
- Soir : de 16H30 à 18H précises

Si aucune inscription préalable n'est nécessaire le matin, il est toutefois demandé aux parents d'inscrire leur enfant auprès de la responsable de la garderie le matin avant 8H30 pour la garderie du soir.

TARIF : pour toute prise en charge effectuée par le personnel de surveillance, les frais de participation dus par les parents sont de 1 € par jour (matin et/ou soir), les tickets sont en vente à la mairie aux heures d'ouverture.

- Tout enfant que l'on ne vient pas chercher dès la sortie de l'école « est pris en charge ».

- Tous les paiements sont effectués d'avance, soit le matin pour la journée.

A défaut de cette procédure les enfants ne seront pas accueillis.



FETE DE LA MUSIQUE

Dimanche 19 juin, place de la Gare, grand moment musical grâce aux artistes amateurs (Bruno, Pierre, Claude...) aux associations (Chorale Chant et Amitié, Saloon Country Dance) qui ont assuré une belle prestation.

Merci à tous, artistes et spectateurs qui ont, malgré un très fort mistral, œuvré pour que cet après-midi soit un moment de convivialité et d'échanges.



RESTAURANT SCOLAIRE

Les inscriptions au restaurant scolaire de la commune seront prises en mairie à compter du MERCREDI 24 AOUT 2011. Prix du repas 3 €.

Se munir des justificatifs de domicile et de travail.

Nota : Pour le jour de la rentrée, inscrire impérativement les enfants avant le jeudi 1er septembre (au plus tard à 9H).

ECOLE ELEMENTAIRE

Inscriptions le jeudi 1er septembre 2011 de 9h00 à 12h00

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 10 juillet

La Farfouille – Salle polyvalente de 9h à 15h

Jeudi 14 juillet

Place des Ferrages
11h30 ANCHOIADE et chorale « Chant et Amitié »
21h30 BAL PUBLIC

Du 22 au 25 juillet

Fête patronale de la St Just et feu d'artifice (cf. programme)
Place de la Gare et Place des Ferrages

Vendredi 29 juillet

Concert Piano - Salle polyvalente à 21h

Samedi 30 juillet

Foire à la brocante aux puces et au marché bio
Place de la Gare de 17h à 24h

Samedi 6 août

Marché artisanal en nocturne
Place des Ferrages de 17h à 22h

Dimanche 14 août

Course pédestre des Boucles de l'Issole
Place des Ferrages à 7h

Lundi 15 août

Méchoui, concours de boules
Place de la Gare à 13h
Macaronade suivie d'un spectacle musical
Place de la Gare à 20h30

Jeudi 25 août

Concert de fin de stage de la Lyric's Company
Salle polyvalente à 20h30

Les Poètes de Ste-Anastasia

L'instant qui passe

Remplissons bien l'instant présent
Car cet instant meurt à jamais
Remplacé par un autre instant
Qui meurt aussi et disparaît.

Prend sa place un nouvel instant
Mais à peine est-il arrivé
Qu'il est chassé tambour battant
Bousculé par l'instant d'après.

Ainsi s'en va, à chaque instant,
La vie des uns tandis que naît
Celle des autres pour un temps ...
Trois petits tours et disparaît ...

Cette ronde incessante du temps
Mourra sûrement à jamais
Là où n'existe pas l'instant,
Où la vie est éternité.

Jeannette Carrière

PETITES ANNONCES

- A LOUER

Appartement 2 pièces avec terrasse et jardin – Libre en septembre
Prix 600€ charges comprises
Tel : 04 94 72 26 01 Portable : 06 16 12 24 33 ou 06 85 54 18 58
- Appartement T3 à louer disponible 1er août ou 1er septembre.
600 € - Tel : 06 26 01 84 81

- A VENDRE

Remorque porte-moto 250kg « spécial C/CAR » chargement latéral prix neuf 1200€ vendue 550€
FAX Philips « Magie 5 primo » peu servi avec supplément 2 rubans encre prix 50€
Lecteur cassette « HIFI » spécial enregistrement sur CD prix neuf 100€ vente 50€
Solex sur mini vélo « Spécial C/CAR » avec moteur supplémentaire et 1 pneu neuf – Prix de vente 150€
Tel : 04 94 72 24 01
- VENDS Poêle à bois de marque GAUDIN état neuf, grand modèle
Prix 900€, valeur neuf 1450€
Tel : 06 98 68 65 15

- Assistante maternelle agréée cherche bébé à garder 2 places disponibles
Tel : 06 98 68 65 15

- Aide à domicile (ménage, baby-sitting) expérience dans l'aide aux personnes âgées et diplôme enseignante petite enfance
Tel : 06 84 54 87 87

- Cours de chinois et anglais tous les jours. Volume horaire à convenir
Tel : 06 84 54 87 87

- Soutien scolaire toutes matières. Spécialisation allemand et français du primaire au supérieur
Tel : 06 88 89 43 86

- Professeur de guitare diplômé en musiques actuelles (musicien interprète et compositeur) propose cours individuels tous niveaux.
Technique instrumentale (acoustique ou électrique), lecture (notes/accords), harmonie, cours adapté aux besoins et aux désirs de l'élève.
15 euros les ¾ d'heure, 1er cours gratuit.
Renaud : 06 50 20 77 29

LE CARNET DE SAINTE-ANASTASIE

Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer les naissances de Teiva HENRIOT né le 26 mai 2011, de Fanny LARDY née le 27 mai 2011, de Mathéo REY né le 5 juin 2011, de Léléo DURANDO né le 7 juin 2011, de Maëlis RORATO née le 16 juin 2011 ainsi que la naissance de Loïs GAUCHER née le 26 juin 2011.
Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariages :

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage :
- de Madame CIGALON Elisabeth et de Monsieur GRISOLLE Sébastien, célébré le 4 juin 2011
- de Madame PERCEVAL Julie et de Monsieur MANAS Sylvain, célébré le 2 juillet 2011
Toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

Décès :

C'est avec regret que nous vous annonçons le décès de Madame PLUMAIN née FOUTEL Maryvonne survenu le 6 juin 2011. Nous présentons à sa famille toutes nos condoléances.